

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1984 et 1985

Autor(en): **Bonnet, Charles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **34 (1986)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1984 et 1985

Par Charles BONNET

INTRODUCTION

Le territoire du canton de Genève et son patrimoine se transforment si rapidement que l'exercice d'une surveillance permanente des excavations, ou des bâtiments médiévaux en cours de restauration, devient illusoire. D'autant que les moyens techniques contribuent à accélérer l'exécution de la plupart des projets. Nos interventions doivent s'insérer dans la planification, ce qui peut augmenter le coût d'une réalisation.

Les lois toujours plus contraignantes s'efforcent de limiter une expansion qui menace l'environnement. Il n'appartient cependant ni à l'historien ni à l'archéologue de définir les grandes options de l'aménagement du territoire. Leur rôle est en effet de retrouver le passé et de préserver sa connaissance par des documents, des édifices étudiés et conservés ou des sites aménagés.

Les choix auxquels nous sommes contraints sont inévitablement soumis à l'évolution architecturale de la ville et de la campagne. Cependant, des objectifs scientifiques précis nous amènent à placer presque tous les chantiers de sauvetage dans un programme de recherche. Si l'on a privilégié certaines périodes moins connues de l'histoire genevoise, nous nous sommes aussi souciés d'établir un lien avec les autres époques d'occupation. Dans divers cas, l'état des monuments comme la richesse des restes archéologiques ont favorisé un effort plus soutenu et, chaque fois que les circonstances l'autorisaient, la conservation sur place des vestiges a été proposée. Les interventions ont été menées de manière aussi approfondie que la prise en considération d'un certain consensus le permettait.

On regrettera peut-être que le souvenir de quelques ensembles ou la trace des fondements d'un bâtiment ancien n'ait pu être gardé. Toutefois, il faut être conscient que la recherche archéologique ne saurait être exhaustive. Par ailleurs, il serait absurde d'augmenter le nombre des spécialistes ou le temps imparti aux recherches sans conduire parallèlement une réflexion sur le coût et la rentabilité. Les vestiges ne présentent pas tous le même intérêt et les fouilles sont généralement onéreuses.

Les résultats obtenus à la suite des nombreux travaux entrepris sont dus à la formation pluridisciplinaire de l'équipe du Bureau cantonal d'archéologie, comme à l'expé-

rience de ses responsables. Notre action s'est exercée dans des domaines aussi variés que l'étude du développement urbain durant et après les temps romains, l'architecture militaire, l'apparition et l'évolution des églises rurales ou encore la préparation des chantiers de restauration.

L'année 1985 a vu la création du *Service cantonal d'archéologie*. M. Ch. Grobet, président du Département des travaux publics, a voulu ainsi rendre hommage aux membres d'un Bureau qui, depuis près de vingt ans, ont investi leurs forces dans la sauvegarde du patrimoine genevois. La continuité des recherches est ainsi assurée, ce qui favorisera la politique de prévention et de gestion du sous-sol archéologique. Nous tenons à remercier ici le chef du Département pour son appui, et toutes les personnes qui nous ont aidés dans notre tâche, plus particulièrement MM. G. Bill, G. Corsat, B. Jordan, M^{me} Y. Kummer et, avant leur départ du Département, MM. M. Hug et J. Luisier.

Notre gratitude s'adresse également aux membres de la Commission des monuments, de la nature et des sites qui ont participé à la préparation des interventions et facilité la réalisation des options choisies.

M. G. Deuber a représenté notre Service à la Sous-Commission des monuments et antiquités; avec l'archéologue cantonal, il y a exposé régulièrement des rapports d'activités qui furent l'occasion de nombreux échanges de vues.

Une collaboration suivie s'est instaurée avec les différents membres du Service des monuments et sites, dirigé par M. P. Baertschi.

Diverses publications, un nouveau guide de la cathédrale, des articles de journaux ainsi que des visites commentées ont informé régulièrement le public sur nos activités. Nous ne ferons qu'évoquer le site de la cathédrale – inauguré le 16 mai 1986 – puisque la prochaine chronique en fera état. La préparation de cet ensemble archéologique a requis de chacun une grande disponibilité et nous aimerions remercier ici tous ceux qui y ont collaboré.

Depuis 1978, les recherches menées dans la baie de Corsier ont suscité un regain d'intérêt pour les stations lacustres. Un programme d'inventaire des sites préhistoriques des rives genevoises et vaudoises a été élaboré. La première phase de ce projet, axée principalement sur le Petit-Lac, doit se conclure en 1987. C'est M. P. Corboud qui anime le Groupe de recherches archéologiques lémaniques; son but vise à la sauvegarde et à l'étude à long terme du patrimoine archéologique des anciennes rives du Léman.

1. LA VILLE

A. RIVE GAUCHE

1. *Cathédrale Saint-Pierre* (Coord. 500.410/117.430, alt. 400 m).

Les travaux en vue de l'aménagement du site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre ont défini un nouveau programme de recherches. Afin de préparer le cheminement des futurs visiteurs, il était nécessaire de fouiller sur le tracé des murs de protection ou des canalisations. L'étude des vestiges de certains bâtiments du groupe épiscopal a été complétée¹. Une analyse systématique du matériel céramique retrouvé depuis neuf ans est en cours; elle est confiée à M. M.-A. Haldimann, avec l'appui du professeur D. Pautner.

Nous avons décrit dans notre dernière chronique les états d'une voie protohistorique qui menait à la citadelle de *l'oppidum de Genua*². Lors de l'établissement de nouveaux murs à l'emplacement de la porte d'un abri construit en 1945, un *trésor monétaire* a été découvert, enfoui au fond d'une petite cavité creusée dans une couche oxydée bien souvent attestée sur la colline de Genève. Il s'agit d'un sol

naturel sur lequel s'installe à l'époque de La Tène une première agglomération. Les 291 monnaies se trouvaient au bord de la voie de gravier et de terre tassée. Malheureusement, les travaux de 1945 avaient perturbé le haut de la stratigraphie de ce secteur. Les pièces s'étaient maintenues en une masse de forme ovale et l'on peut supposer qu'elles étaient contenues dans une bourse en tissu ou en cuir (fig. 1).

Après leur conservation³, les monnaies ont été remises pour une première identification à M. F. Koenig, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire. La plus grande partie de ces quinaires d'argent appartient au type bien connu du «cavalier de la vallée du Rhône»:

Avers: tête à droite coiffée d'un casque ailé à visière; légende; grènetis.

Revers: cavalier galopant à droite, portant une lance; légende; grènetis.

La légende, en lettres latines, mentionne BRI (avers) et COMA (revers) et plus rarement CN. VOL, CAL, BRI.

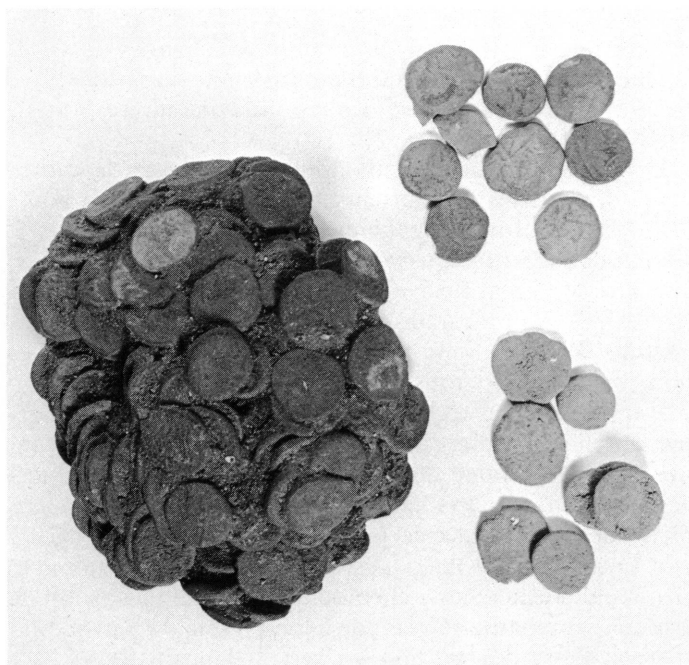
La date proposée indique que cette bourse a été enterrée entre 75-50 avant J.-C. Sans doute le propriétaire voulait-il cacher son bien pour échapper aux dangers d'une période troublée par de nombreuses luttes armées⁴.

Une tranchée prévue pour une nouvelle canalisation, sous la rue du Cloître, a permis d'observer des couches antérieures au vaste bâtiment qui occupe au Bas-Empire la colline, du côté du lac. En suivant les vestiges du mur méridional de cette demeure, sur lequel s'élèvera plus tard la cathédrale principale, nous avons reconnu une fondation de gros galets de rivière appartenant à un *édifice du 1^{er} siècle après J.-C.* La maçonnerie est recouverte d'une couche de mortier et de fragments de tuiles préparant une assise horizontale à d'épaisses poutres de bois. Le tracé d'un mur est-ouest se retournant vers le nord donne une première indication sur les dimensions de cet édifice.

Il s'agit sans doute d'une habitation qui, déjà durant le Haut-Empire, appartient à un personnage important. Ces aménagements nous renseignent sur les origines d'un bâtiment qui pourrait avoir un caractère officiel et qui se maintient au même endroit durant une longue période⁵. La mention en 1246 d'un casal «sous l'emplacement de l'ancien prétoire» fournit peut-être une indication tardive sur les fonctions des propriétaires successifs⁶ (fig. 2).

Dans la destruction du premier état de cette habitation a été dégagée une fosse à chaux. Elle était constituée de *tegulae* placées verticalement. Cette installation se rattache au chantier de construction du bâtiment du Bas-Empire, elle est assez bien datée par du matériel céramique de la

1. Rue Farel. Le trésor monétaire peu après sa découverte.





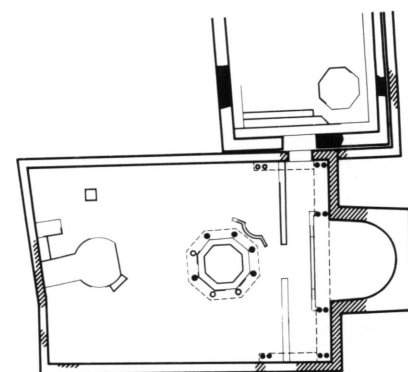
2. Plan schématique du groupe épiscopal (IV^e - V^e siècle).

seconde moitié du III^e siècle, probablement après les migrations alémanes de 260 et 277.

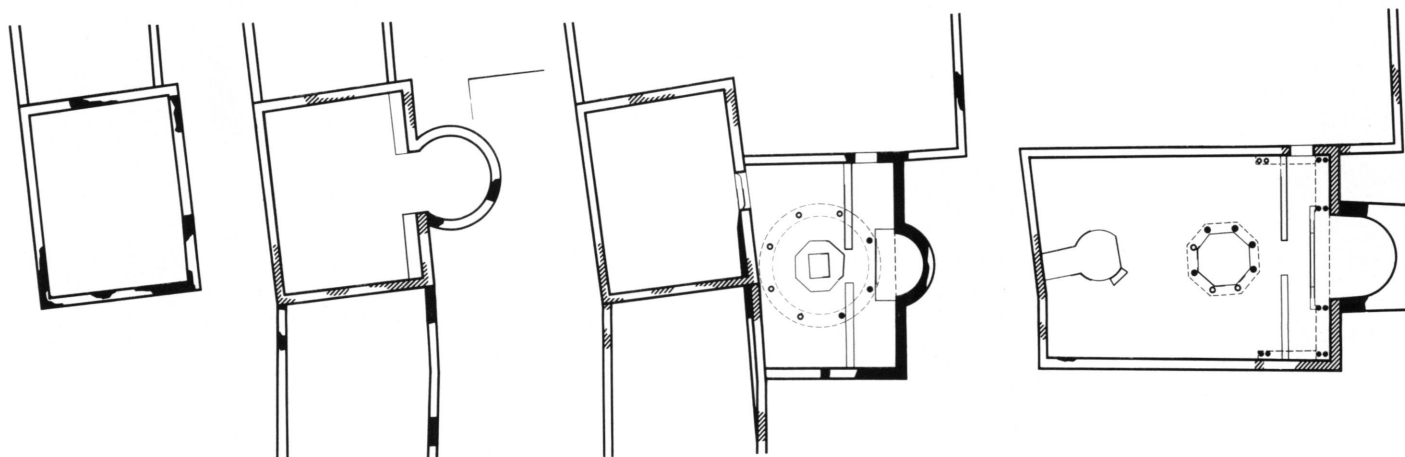
Une tranchée effectuée dans l'axe nord-sud a été pratiquée au travers de la Cour Saint-Pierre, du débouché de la rue Farel jusqu'à l'extrémité de la rue Otto-Barblan ; à cette occasion, il a été possible de vérifier l'état de conservation des restes archéologiques dans ce secteur où plusieurs égouts avaient déjà été mis en place. De grandes fosses semblent avoir bouleversé une partie importante du terrain ; des tessons postérieurs à la fin du Moyen Âge et les ossements des tombes perturbées témoignent de ces remaniements. Côté nord, un segment de fondation et une canalisation romaine ont été repérés à près de 3 m de profondeur. Ces structures ne peuvent être mises en relation avec les murs antiques voisins, exhumés sous les maçonneries de la clôture du groupe épiscopal, en avant de la façade de la cathédrale principale. A l'emplacement de la nef de la cathédrale sud, un large radier est apparu au-dessus des restes de terre durcie et de cailloutis appartenant à l'ancienne voie protohistorique et romaine. Sur ce radier avait été coulée une chape de mortier portant en négatif la trace de plusieurs blocs de pierre. Si l'on peut supposer que les piliers de la troisième travée du sanctuaire reposaient sur ces fondements, il faut aussi admettre qu'une *barrière monumentale* fermait la nef transversalement. Cet aménagement liturgique est contemporain du plan primitif de la cathédrale puisque les pierres roulées du radier sont associées à son niveau de construction. En revanche, la *solea* et l'ambon polygonal placés plus près du chœur appartiennent à un dispositif secondaire établi sur le sol original.

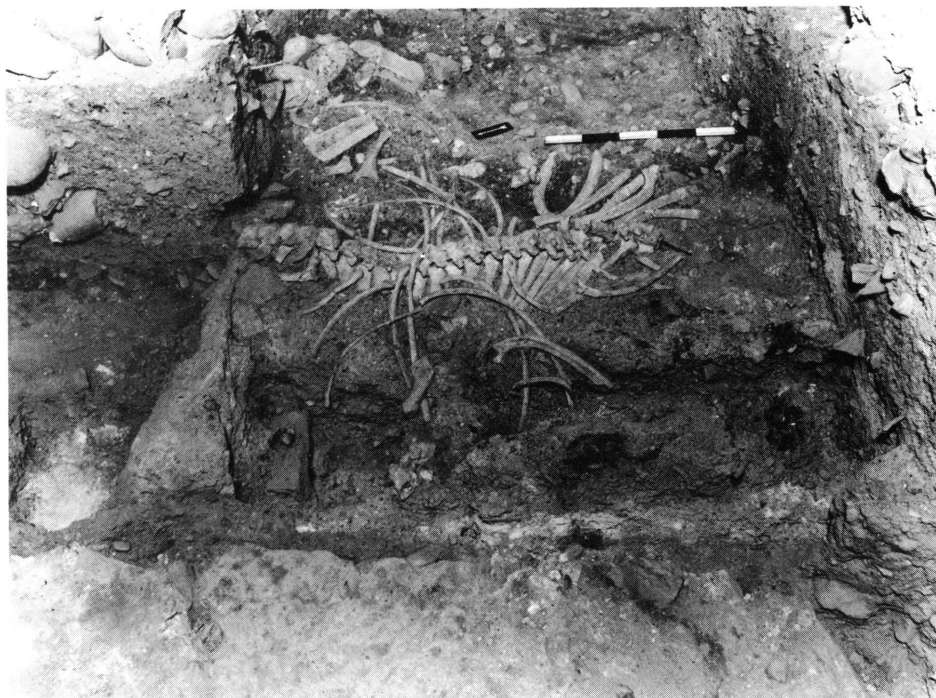
La présentation du site archéologique de Saint-Pierre nous a incités à poursuivre l'étude des différents états du *baptistère* (fig. 3). Un nouvel édifice a ainsi été reconnu ; plusieurs phases de transformation permettent de suivre

une évolution architecturale de grand intérêt⁷. La première église, qui recouvre partiellement les restes du bâtiment du Bas-Empire, est sans doute dotée, dès l'origine, d'une annexe rectangulaire. Cette dernière est adossée à une sacristie ; on y accédait par le portique qui longeait le sanctuaire. L'annexe est fort bien construite avec un sol de tuileau soigneusement lissé et des parois décorées d'enduits peints. Une abside de plan outrepassé est ensuite ouverte au travers du mur est. La salle nouvellement orientée est plus large que profonde ; l'abside lui donne un caractère peu fréquent dans la région. Notons cependant qu'à Chassey-Montbozon (Haute-Saône)⁸ ou à Montferrand (Aude)⁹, des monuments chrétiens au plan identique ont été dégagés dans une aire funéraire. On peut estimer qu'à Genève, comme à Chassey-Montbozon, il y a deux emplacements privilégiés représentés par le *presbyterium* de l'église et par cette pièce à abside. Dans celle-ci, contrairement à notre première impression¹⁰, un lavage du sol de tuileau a fait apparaître les traces de plusieurs structures légères. Une sorte d'allée se distingue en avant de l'abside outrepassée, elle est signalée par une couche d'un mortier ocre-rouge plus foncé. Ce « passage » n'existe pas du côté occidental, où le sol n'a pas été rechargé. Le centre de la



3. Plans schématiques des baptistères de Genève. (Dessin D. Burnand).





4. Cathédrale Saint-Pierre. Vestiges d'une boucherie avec la carcasse d'un cheval.

pièce a malheureusement été détruit au XVIII^e siècle mais on peut envisager la présence d'un dispositif aujourd'hui disparu. A la base de la paroi est, à droite de l'abside, des banquettes de bois ont laissé des traces horizontales et verticales. En tenant compte de ces éléments et du fait que deux baptistères se succéderont plus tard à cet endroit, l'hypothèse d'une première cuve baptismale au centre de cette pièce paraît plausible. La datation de ce qui pourrait être *le premier baptistère* de la ville est fournie par du matériel retrouvé dans des niveaux de destruction et par la chronologie des bâtiments postérieurs. En l'état de la recherche, nous pensons que c'est entre 350 et 375 que l'on établit cet ensemble. La salle chauffée, organisée avec un espace central, à l'emplacement du baptistère de Lyon offre, pour la même période et probablement pour des fonctions identiques, un exemple comparable¹¹.

Le deuxième baptistère a été décrit dans la chronique précédente, il faut encore préciser que lors du chantier qui marque cette étape l'abside outrepassée est arasée; à son emplacement, on conserve un accès vers la salle rectangulaire contre laquelle s'adosse le nouvel édifice. On descend par un escalier dans l'ancienne annexe dont le sol est maintenu à son niveau inférieur. Les proportions générales du plan du baptistère restent assez proches de la disposition précédente mais l'abside semi-circulaire est plus petite. Des travaux complémentaires ont permis de mieux dégager la cuve octogonale et de constater que sa partie centrale est établie sur une dalle carrée de marbre, ce qui paraît exclure une forme polygonale à l'intérieur du bassin.

Le troisième baptistère unifie les deux états antérieurs et prend des dimensions assez proches de celles du baptistère de Lyon¹². Après la dépose du sol du chœur, des bases sont apparues; grâce à ces éléments, la parure monumentale du volume intérieur peut être restituée. Quatre doubles colonnes supportaient deux arcatures aveugles qui contrebutaient l'arc triomphal. Latéralement, des arcatures décoraient également les parois. Les vestiges des aménagements liturgiques permettent de reconstituer le tracé d'un podium sous l'arc triomphal; la barrière de chœur se situe un peu en avant de ce podium. Un ambon ovale a été retrouvé à l'ouest, dans le prolongement de l'entrée principale. C'est durant le V^e siècle qu'interviennent ces remaniements, mais au cours du VI^e et du VII^e siècle de nouveaux travaux transforment encore le monument et ses annexes. Dans le sol, au nord-est de la cuve, les négatifs d'une dalle arrondie et de deux plaques rectilignes fixent l'emplacement d'un ambon dont plusieurs exemples, datés généralement du VII^e siècle, sont préservés en Suisse romande¹³. Une cuve secondaire est disposée dans une salle latérale avec un puits perdu de grande dimension.

L'aménagement d'une chambre technique sous le bas-côté nord de la cathédrale a permis d'étudier un secteur carré d'environ 3 m de côté. *La stratigraphie* fournit une excellente image des couches du sous-sol romain. La chronologie générale des niveaux antiques a également été étudiée sous la nef principale (2^e travée), elle est présentée au public dans le petit musée du site. On remarque, dans cette zone centrale, que l'abondant matériel de La Tène finale est

composé de céramique grise, de quelques tessons de poterie peinte et de céramique campanienne importée¹⁴. Aucune structure ou sols aménagés n'ont été mis au jour pour cette période. En revanche, à l'époque augustéenne, des niveaux de circulation sont perceptibles et sous les règnes des empereurs Tibère et Claude, un habitat aux murs de torchis est édifié. L'incendie qui a détruit cette maison a durci la terre des clayonnages: des planches, des branchages et des poutres calcinés se sont maintenus sur le sol. D'autres traces signifient l'occupation de la seconde moitié du I^{er} siècle. Dans un remblai daté par des monnaies (Claude II, Tétricus I) et de la céramique du III^e siècle est établi un mur est-ouest, épaulé par une puissante maçonnerie. Ces vestiges dont l'orientation se distingue du bâtiment du Bas-Empire sont pourtant contemporains et appartiennent peut-être au même ensemble. Plus tard, l'une des salles est chauffée par conduits d'air, comme la pièce retrouvée sous le bas-côté sud de la cathédrale. Après 350, d'importants nivellements transforment une nouvelle fois ce secteur. L'installation des premiers édifices chrétiens est sans doute à l'origine de ces bouleversements.

Les vestiges d'une boucherie desservant le quartier en pleine restructuration ont été mis au jour; quelques éléments d'une charpente indiquent la présence d'un abri en bois; sous le plancher de cette construction sont apparus de nombreux ossements de faune portant des traces de découpe: une carcasse d'un cheval partiellement débitée (fig. 4), des os de bœuf, de mouton ou de chèvre et de porc. C'est l'édification d'une autre église épiscopale qui provoqua l'abandon des annexes du premier groupe cathédral; ces travaux sont datés par de la céramique à revêtement argileux tardive et de la sigillée grise «paléochrétienne» du VI^e siècle.

Nous avons signalé la découverte de l'entrée principale de la cathédrale de l'an mil¹⁵ à laquelle il faut ajouter une *porte secondaire* ouverte sur le bas-côté nord. Cette dernière est conservée en élévation jusqu'à l'amorce de son arc en plein-cintre.

Devant la façade de la cathédrale actuelle, une énorme fondation restitue l'emplacement d'un bâtiment adossé au sanctuaire. Un *caveau voûté* était aménagé dans ces maçonneries. Il a été coupé au XVIII^e siècle lors de la construction du portique d'Alfieri.

Chapelle des Macchabées. Une petite boîte contenant 15 pièces de monnaies nous a été remise par M. et M^{me} A. Duckert que nous remercions. Une note portant le nom de Mr le Syndic Vernet mentionne: «Monnaies trouvées dans un mur de la partie de St-Pierre que l'on nomme les Macchabées, lorsque l'on y a fait des réparations en 1832». L'identification de ces pièces a posé certaines difficultés car leur état de conservation était médiocre. Remises au Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire, ces monnaies ont pu être déterminées par M. F. Koenig; il s'agit de pièces de Savoie (Amédée VIII, Ludovico d'Achaia IV),

Rummen, Namur (Guillaume II), Bunde (Johannes de Bunde) et Genève.

Le Cabinet de numismatique possède déjà une petite série de 24 monnaies provenant de la même trouvaille (pièces de Savoie, de Liège, indéterminables) effectuée en 1832. Un «tronc» contenait un très grand nombre de pièces du XV^e et du début du XVI^e siècles¹⁶.

2. *Tour-de-Boël. Enceinte réduite. Sépultures. Habitations médiévales et plus récentes.* (Coord. 500.150/117.640, alt. 385 m).

La construction d'une nouvelle bibliothèque municipale amenant le remaniement complet du quartier de la Tour-de-Boël, il a été décidé de procéder à une fouille systématique des terrains menacés. La première intervention a eu lieu de juillet à septembre 1984, suivie de travaux plus étendus d'avril à novembre 1985. Ce chantier était dirigé par M^{lle} B. Privati et M. J. Bujard¹⁷. Les dégagements ont fait apparaître les fondations des maisons démolies en 1923 et en 1947, à l'occasion de ce que L. Blondel qualifiait «comme l'un des chantiers les plus considérables que l'on ait vus depuis longtemps». C'était pour lui une nouvelle possibilité d'examiner «la structure de la colline de Genève»¹⁸. Ces découvertes l'ont incité à proposer la restitution d'un *castellum* défendant l'angle nord-ouest de l'enceinte du Bas-Empire. D'autres observations et les textes d'archives confirment la naissance d'un quartier médiéval au XII^e siècle, lorsque fut détruite l'enceinte réduite.

Dans ce secteur, le terrain morainique en forte pente est profondément raviné, il est recouvert d'une couche de terre rouge graveleuse. Des remblais datés de La Tène et du Haut-Empire par une grande quantité de fragments de céramique permettent de suivre les premières occupations. Des fosses creusées dans ces remblais appartiennent à des aménagements contemporains.

Une *enceinte* est ensuite élevée en bordure de la colline selon un tracé bien différent de celui proposé par L. Blondel. En effet, le système fortifié s'organise dans la pente en biais; peut-être se poursuivait-il jusqu'au fossé et au mur du Bas-Empire découverts en 1923¹⁹. Cette situation n'est pas sans rappeler les fortifications de l'angle nord-est de la ville réduite. Un segment d'une vingtaine de mètres a fait l'objet d'une étude minutieuse. Dans une tranchée de 2 m de largeur, partiellement comblée par du sable, du cailloutis et quelques grosses pierres, est ménagée une tranchée plus étroite (1 m) dans laquelle sont plantées deux rangées de

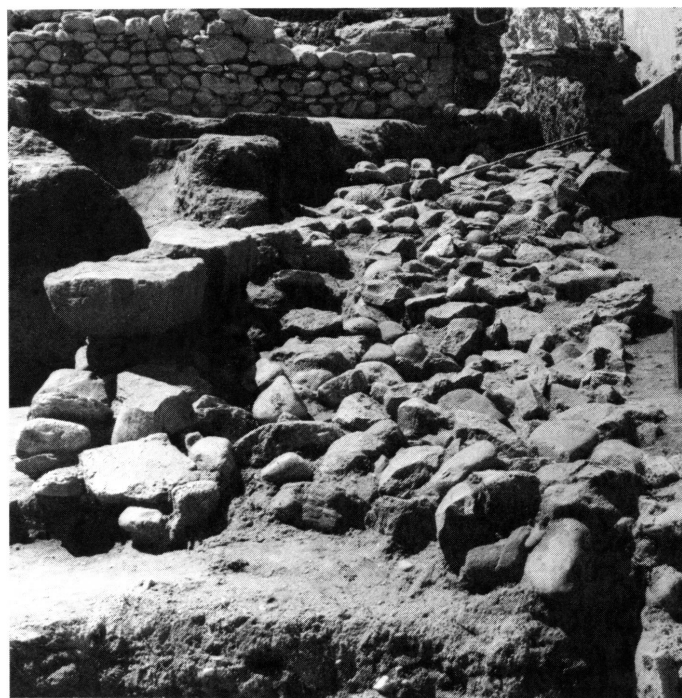


5. Tour-de-Boël. Alignements des trous de poteaux de la première enceinte.

pieux de bois, consolidées à la base par des galets et du sable. Ces pieux sont distants de 0,30 à 0,40 m et l'espace entre les deux rangées est d'environ 0,40 m. L'alignement des trous de poteaux est presque rectiligne, mais on note certains changements de l'axe général marqués aux angles par le diamètre des pieux qui passe d'environ 0,10 m à 0,20 m. Cette structure constitue sans doute l'armature centrale d'une enceinte dont l'épaisseur paraît fixée par les dimensions de la tranchée primitive (fig. 5).

Un second état de la fortification est attesté par la pose d'un radier de fondation noyé dans du sable. Le tracé du nouvel aménagement est légèrement différent du précédent, pourtant quelques pieux sont maintenus dans les maçonneries. Le radier débord du côté nord et l'on peut admettre que la deuxième enceinte est plus épaisse (fig. 6). Ces travaux se déroulent durant la seconde moitié du III^e siècle comme l'indiquent les tessons inventoriés. Deux blocs romains de remploi appartiennent probablement à la base du parement intérieur du mur. Dans leur prolongement, un dépôt a été mis au jour. Une petite fosse quadrangulaire était aménagée dans le radier de fondation, son remplissage constitué principalement de terre mélangée à de la cendre. Au fond de la cavité ont été retrouvés une applique en terre cuite repré-

6. Tour-de-Boël. Radier de fondation du second état de la fortification.





sentant un «masque caricature», deux vases, une base et deux médaillons d'applique. Ces objets étaient endommagés avant leur dépôt; ainsi un fragment de l'un des médaillons a été découvert sur le radier, à quelque distance. Ces deux médaillons semblent avoir été préparés pour un usage particulier car ils ont été cuits après moulage et n'ont jamais été collés à la barbotine sur un vase. Leur datation dans la vallée du Rhône s'étend du début du II^e au IV^e siècle²⁰ (fig. 7, 8, 9).

L'étude en cours de ce dépôt, peut-être votif, réservera quelques surprises car les autres objets de céramique n'ont pas d'équivalent connu dans la région. Les deux états de l'enceinte réduite devront également être mieux analysés; on peut en effet s'interroger sur l'éventualité d'une première protection permettant, après les migrations des Alamans, de conduire le chantier de l'enceinte établie à l'aide des grands blocs de remploi provenant de Nyon²¹. Il est intéressant de constater que la construction du mur des bords de Saône édifié au Bas-Empire à Lyon a aussi été précédée par une structure armée de pieux²².

Pour la topographie de Genève, l'emplacement des différentes aires funéraires fournit un complément d'information. C'est en effet hors les murs que, vers 300, s'installent plusieurs cimetières. Malgré un manque de place dû à la rupture de pente, des inhumations sont effectuées sur une étroite terrasse, le long de la fortification. Dans le secteur étudié, huit sépultures au moins ont été dégagées, elles étaient établies dans des remblais où sont apparues des monnaies de la seconde moitié du IV^e siècle (fig. 10).

Les niveaux médiévaux se caractérisent par l'établissement d'un parcellaire étroit et allongé, signifié par les fondations d'habitations dont certaines pourraient remonter déjà au XII^e ou au XIII^e siècle. Les murs sont peu épais et l'on observe dans leurs maçonneries des fragments de *tegulae* ou de briques médiévales. De multiples transformations témoignent de l'occupation continue du quartier. Cependant, l'organisation générale de la première urbanisation est perceptible jusqu'à l'époque moderne. Les plans Billon et Céard permettent de comprendre certaines phases intermédiaires. Les maisons, à l'origine, ne possédaient pas de caves, certaines ont été excavées tardivement, notamment celle située à l'angle des anciennes rues du Plat-d'Argent et de la Tour-de-Boël. C'est à cet emplacement que L. Blondel pensait qu'un ouvrage de défense pouvait être reconstitué (fig. 11).

7. Tour-de-Boël. Dépôt votif. Applique avec un «masque caricature».

8. Tour-de-Boël. Dépôt votif. Vase imitation d'un récipient en bronze.

3. *Hôtel de Ville, Tour Baudet* (Coord. 500.270/117.390, alt. 397 m).



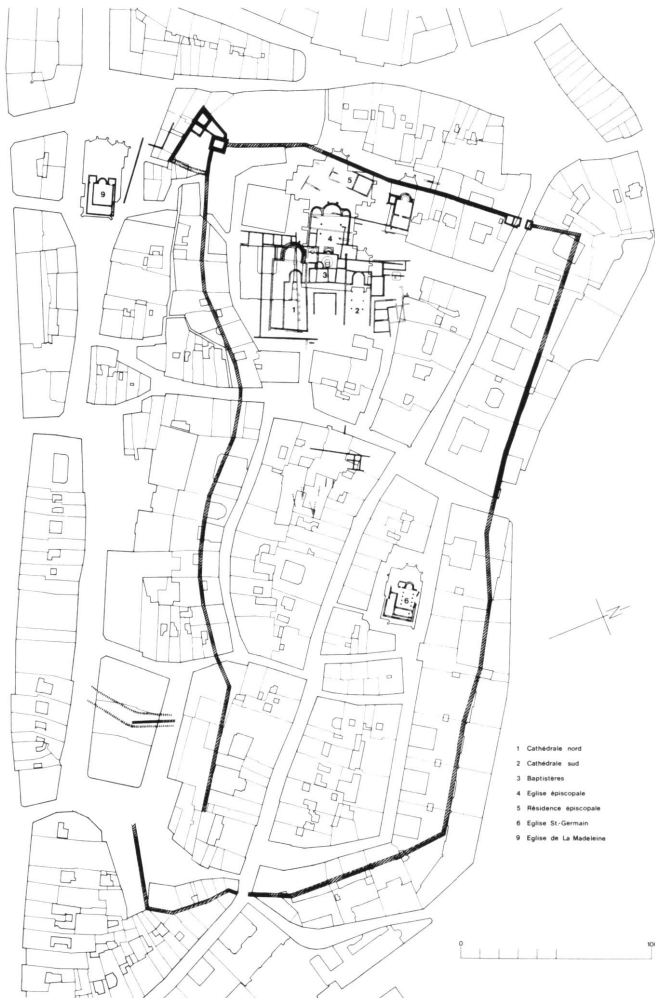
La céramique gallo-romaine recueillie au cours des fouilles de 1977²³ est étudiée par M. M.-A. Haldimann; les résultats de cette recherche seront présentés en 1986. Le matériel inventorié dans ces habitations en terrasse offre un panorama très complet de la vaisselle utilisée entre 150 et 250 après J.-C. La comparaison avec des assemblages découverts dans les fondations de l'enceinte réduite à la Tour-de-Boël et dans la fosse à chaux du grand bâtiment situé au nord de la cathédrale conduira à préciser l'époque des travaux de nivellement et de réorganisation de la ville durant les dernières décennies du III^e siècle.

4. *Promenade de l'Observatoire. Etablissement romain* (Coord. 500.700/117.275, alt. 400 m).

L'implantation d'une nouvelle station électrique des Services Industriels dans le tiers inférieur de la promenade de l'Observatoire a amené le dégagement de niveaux archéologiques antiques partiellement conservés²⁴. D'importants bouleversements sont intervenus entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Toutefois, sur le haut du plateau, la stratigraphie permet d'observer des remblais de La Tène finale et du Haut-Empire. Ce secteur sera étudié à nouveau lorsque l'avance du chantier le permettra. Il s'agit de l'un des rares points du quartier antique des Tranchées qui peut nous renseigner sur les origines et l'extension de la ville romaine. Les vestiges des fortifications du XVIII^e siècle ont été mis au jour en contrebas, ces fondations avaient déjà subi de gros dégâts lors de l'aménagement des terrasses.

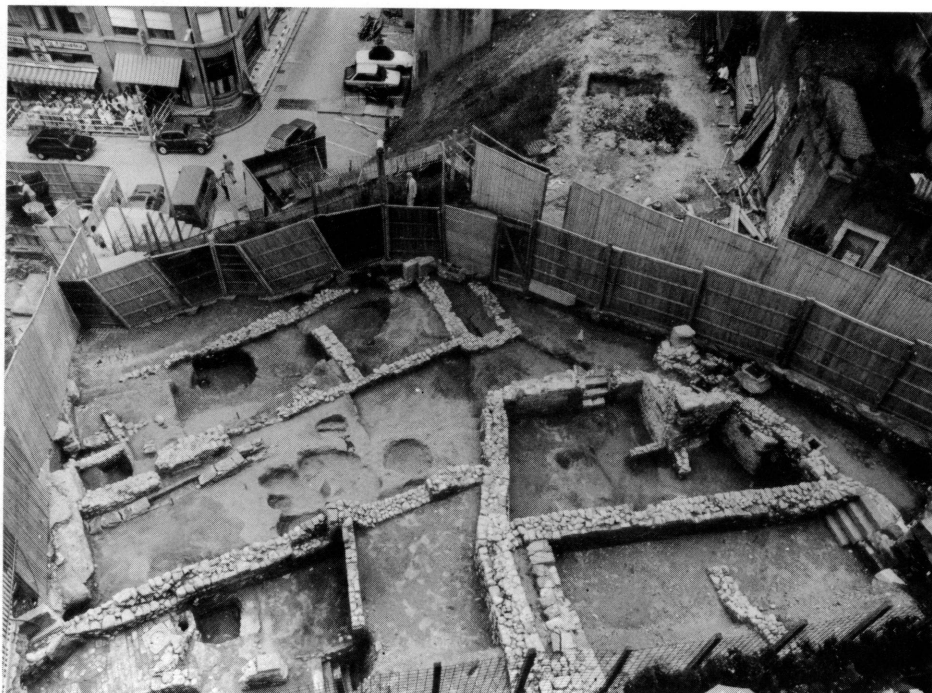
5. *Rue des Chaudronniers 16. Fonderie et habitat romain. Maisons médiévales* (Coord. 500.530/117.320, alt. 397 - 399 m).

La création en sous-sol d'une salle de réunion pour les Syndicats chrétiens a donné l'occasion de reconnaître dans la cour et dans l'immeuble n° 16 de la rue des Chaudronniers les vestiges archéologiques d'un secteur bien mal



9. Tour-de-Boël. Dépôt votif. Médaillon d'applique.

10. Plan de Genève au V^e siècle. L'enceinte du Bas-Empire est modifiée après les découvertes de la Tour-de-Boël.



11. Vue générale du chantier de la Tour-de-Boël.

connu de la Genève antique. Certes, des travaux d'envergure avaient été menés dans les environs immédiats, rue Etienne-Dumont 5-7, où le contexte stratigraphique fournissait d'utiles informations²⁵, ainsi qu'au Bourg-de-Four (Cour-du-Cygne), bien que cette intervention de sauvetage ait été trop vite interrompue par les responsables²⁶. Ces deux sites n'apportaient qu'une connaissance partielle d'une branche d'un aqueduc et des couches de remblais. L'étude du développement de la ville romaine fait partie des recherches prioritaires de notre Service et cette nouvelle fouille devait nous permettre de relier l'emplacement de l'ancien *oppidum* au plateau des Tranchées, déjà en partie occupé à l'époque de La Tène III (D)²⁷.

Les travaux ont débuté le 26 mars 1984 et se sont achevés fin août de la même année; des dégagements complémentaires sont intervenus du 14 au 18 juin 1985. M. G. Zoller a suivi ce chantier avec l'aide de plusieurs collaborateurs du Service²⁸.

Un premier établissement est attesté dans la cour devant la façade méridionale de l'immeuble (fig. 12).

Le tracé de deux constructions peut être reconstitué par les alignements de galets et de fragments de *tegulae* qui soutenaient des sablières. Un épais niveau de torchis, effondré à la suite d'un incendie, appartient au matériau de l'élévation des murs. De la céramique campanienne retrouvée dans les fondations, ainsi que de nombreux tessons de céramique grise fixent la date de ces structures à La Tène finale

et à l'époque augustéenne. Vers le sud, le long d'un fossé repéré sur la parcelle Etienne-Dumont 5-7, plusieurs fosses avaient été creusées dans la terre argileuse, sans doute pour l'exploiter. Dans les couches proches du sol naturel, des fragments de terrines carénées à pâte grise et une monnaie d'argent dite «au cavalier» paraissent assurer dans ce cas une occupation de La Tène D. La difficulté de distinguer les vestiges protohistoriques des restes augustéens invite à une certaine prudence dans les interprétations et à multiplier les vérifications.

Vraisemblablement au début du 1^{er} siècle après J.-C., un mur épais (0,80 m) sépare une *voie principale* orientée nord-sud d'une habitation d'une certaine ampleur. Le long de cette clôture, puis s'en éloignant selon la pente, une canalisation est aménagée en biais par rapport à l'organisation générale orthogonale. Le fond est constitué de *tegulae*, les parois de maçonneries sont recouvertes d'un mortier lissé et la couverture en dalles de schiste a été restaurée sur une certaine distance. Au-dessus sont construites une série de pièces dont les dimensions se modifient peu durant le 1^{er} siècle. Le corps du bâtiment n'est reconnu que sur une bande d'environ 4 à 5 m de largeur; en revanche, la longueur totale de 20 m est assurée. Côté jardin, notons encore la présence d'une seconde canalisation peut-être placée à l'extérieur de la maison. Trois niveaux de sols de mortier restituent dans l'édifice les états de l'occupation. Les parois intérieures sont établies à l'origine sur des murets peu éle-

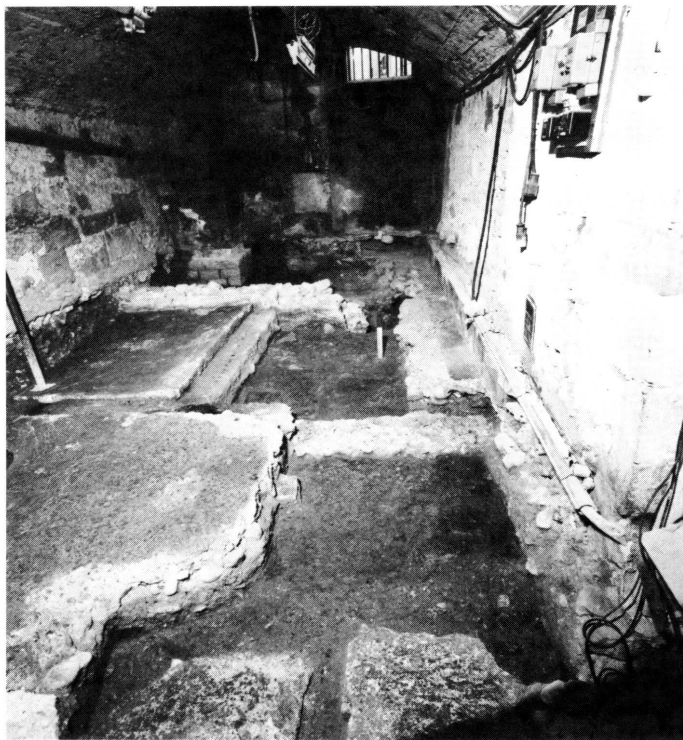


12. Chaudronniers 16. Plan détaillé des structures dégagées. (Dessins D. Burnand, G. Zoller, M.-J. Mühlethaler).

vés supportant les sablières. L'épaisseur de ces dernières est inférieure à celle des murets maçonnés. Lors du dernier état, les sablières sont noyées dans le mortier à tuileau du sol. L'une d'entre-elles s'était maintenue en place après avoir été carbonisée; la poutre de chêne portait encore une plaque de fixation en fer. Les parois de torchis devaient être décorées de peintures à la fresque. Sur quelques fragments étaient préservées les traces de panneaux ornés de faux-marbre. Des cubes de mosaïque noirs et blancs retrouvés en grand nombre témoignent de la présence d'un pavement plus riche que le *terrazzo* et le mortier à tuileau des autres sols. Un foyer domestique constitué de briques était placé dans une pièce secondaire (fig. 13).

Sous un bassin moderne assez profond (2 m), dans la cour de l'immeuble, a été dégagée la partie inférieure d'un moule de fondeur. Pour préparer ce dernier, une fosse circulaire de 2,30 m de diamètre avait été creusée. Le moule était monté à l'aide de terre argileuse mélangée à de la paille et des cendres. Les parois ne semblent pas avoir été chauffées à une très haute température et de nombreux fragments métalliques adhéraient encore à la terre. L'analyse a permis de constater que l'alliage comportait presque essentiellement du cuivre, avec du plomb (2 à 4%) et un peu de fer (0,2%)²⁹. L'objet moulé, circulaire, avait un diamètre de plus d'un mètre. Le moule était peut-être creux à l'intérieur où se trouvaient des traces rubéfiées. Quatre piquets qui soutenaient vraisemblablement une protection étaient

13. Chaudronniers 16. Vestiges des habitations romaines dans la cave de l'immeuble.



fichés à égales distances autour de l'aménagement. Arasé à une époque récente, le moule se trouvait dans un contexte romain du I^{er} siècle après J.-C.³⁰; des tessons et une monnaie en apportaient une première preuve. Pour vérifier cette information, il a été procédé à une analyse des fragments du moule par thermoluminescence; les échantillons avaient un âge correspondant à une date antérieure à 400 après J.-C. Une étude archéomagnétique n'a pas permis de confirmer ces résultats³¹, la dislocation mécanique de la structure empêchant d'obtenir de bonnes directions d'aimantation. La nature de l'objet fondu à cet endroit est difficile à déterminer. Sommes-nous en présence du premier chaudron de la rue des anciens peyrolliers? On peut en douter car ce genre de récipient est habituellement confectionné par martelage de la tôle. Il pourrait s'agir d'un autre type de récipient ou de la base d'une statue.

Dans les caves de l'immeuble restauré, *une arcade et une armoire* appareillées en blocs de grès molassique rappellent les profonds remaniements effectués au Moyen Âge. L'arcade marque un passage vers la cave de l'immeuble voisin (Chaudronniers 14), avant sa fermeture pour permettre l'établissement d'un escalier. Dans la cour, des couches du XIII^e au XIV^e siècle sont également attestées et c'est dans ces remblais que sont construites au XVI^e siècle les maisons reproduites sur le plan Billon (1726) (fig. 14). Les fondations dégagées autour de l'emplacement de la nouvelle salle de réunion sont caractéristiques de la fin du Moyen Âge. Quelques poutres et des planches peintes sont remployées dans un plancher du rez-de-chaussée de l'immeuble; leur

décor du XVII^e siècle peut être comparé à d'autres exemples genevois, notamment à l'Hôtel des Armures. La façade de l'immeuble est refaite au XVIII^e siècle, elle est encore modifiée en 1946 avant le chantier de 1984-1986.

6. *Collège Calvin. Fortifications* (Coord. 500.690/117.420, alt. 385 m).

La démolition des immeubles situés à l'angle du boulevard Jaques-Dalcroze et de la rue Ferdinand-Hodler a provoqué un bouleversement complet de ce secteur des fortifications de Genève. Les travaux d'agrandissement du Collège Calvin, avec la création de salles en sous-sol, devaient mettre au jour les fondations du bastion de Saint-Antoine de 1560. Quelques murs et des galeries de mine du deuxième bastion de Saint-Antoine (1720) ont également été dégagés et relevés. M. G. Deuber a dirigé cette intervention³², rendue difficile par l'avance du chantier en construction, mais la documentation recueillie aide à mieux comprendre l'évolution du système de défense depuis le XVI^e siècle. Nous renvoyons le lecteur à un article publié dans les *Annales du Collège Calvin*³³.

7. *Rue de la Cité, rue de la Confédération. Pieux romains* (Coord. 500.065/117.750, alt. 374 m).

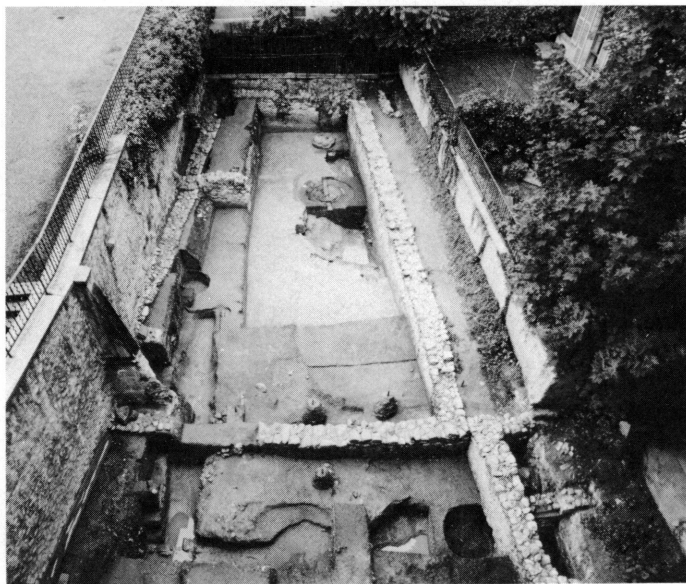
Au début avril 1984, deux pieux romains ont été découverts au bas de la rue de la Cité, côté est. L'analyse dendrochronologique n'a pas permis de dater les deux échantillons de chêne. La séquence assez courte montre pourtant qu'ils sont contemporains³⁴. Ces pieux sont probablement en relation avec les aménagements des rives du lac et du Rhône au I^{er} siècle de notre ère. Ils appartiennent peut-être à une digue dont L. Blondel a retrouvé les traces sur plus de 300 m³⁵. Ils sont aussi dans le prolongement du pont du Rhône déjà attesté à l'époque gauloise³⁶.

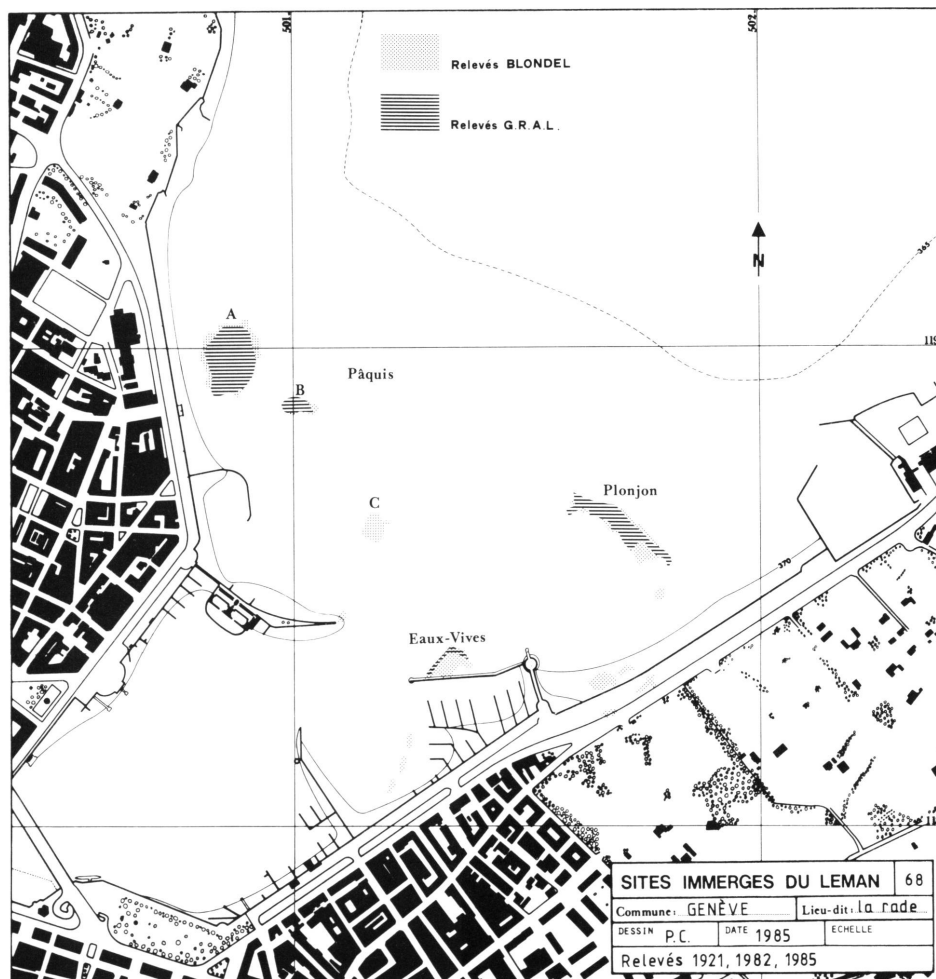
8. *Rue de la Tour-Maitresse, Rond-Point-de-Rive. Ancienne porte de Rive* (Coord. 500.730/117.520, alt. 378 m).

L'intervention de M. G. Deuber dans le cadre des travaux d'une galerie technique a conduit à découvrir les vestiges de l'une des portes de la ville. Nous présentons ici ses observations.

Dans le courant du mois de mai 1985, les travaux qui s'étiraient de la rue de la Tour-Maitresse au Rond-Point ont révélé l'existence de plusieurs vestiges encore en place sur

14. Chaudronniers 16. Vue générale du chantier dans le jardin.





15. Sites immergés de la rade.

le site des différentes portes qui se sont succédées à partir du XIII^e siècle et, jusqu'à la dernière en date, celle de 1836 disparue avec le milieu du siècle et la démolition des fortifications.

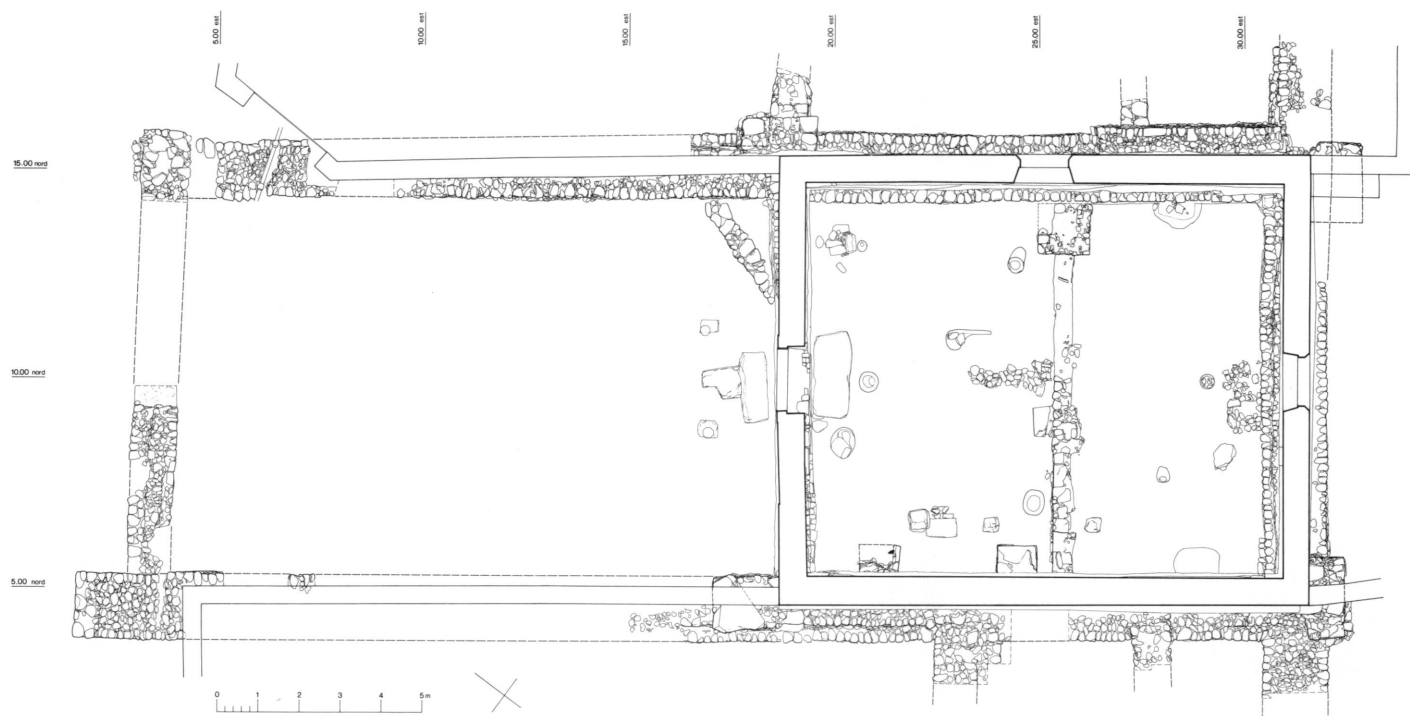
A l'angle sud-ouest de la rue de Rive et de la rue d'Italie, une quinzaine de pieux plantés verticalement et supportant un radier de fondation ont été repérés. D'un diamètre de 0,15 à 0,20 m, certains étaient conservés sur 3 m de hauteur. Ils étaient disposés en quinconce, perpendiculairement à la rue et espacés d'environ 0,50 m. L'analyse dendrochronologique de ces conifères place la date de leur abattage entre 1691 et 1693³⁷, ce qui correspond à l'érection de la seconde porte de Rive en 1694.

Plus à l'est, au travers du cours de Rive, situés respectivement à 20 et à 34 m de l'axe de la rue d'Italie, deux murs parallèles étaient coupés par la galerie. Edifiés en grand appareil de calcaire, posés sur un soubassement saillant chanfreiné, conservés sur près de 2 m de haut, ils limitaient un terre-plein qui apparaît très clairement sur la vue gravée

en 1655 pour P. Chouet. Cette bande de remblai, véritable contregarde, était limitée à l'ouest par le fossé longeant la coursive entre le bastion de Hesse et celui de Saint-Antoine, et à l'est par un second fossé défendant la demi-lune. Un double pont enjambait les deux fossés: son tablier de bois reposait sur d'énormes corbeaux de calcaire dont l'un deux déposé mesurait 2,40 m de longueur sur une hauteur de 0,89 m. Ce renforcement défensif de la porte de Rive remonte à la première moitié du XVII^e siècle.

9. Rade de Genève, station du Plonjon (Coord. 501.700/118.600, alt. 369 m).

Cet établissement est le deuxième en importance parmi les trois stations immergées encore conservées de la rade. L'érosion a fait disparaître toute trace de couches archéologiques; les seuls vestiges encore visibles sont des pieux de bois, qui dépassent du sédiment de parfois près d'un mètre (fig. 15).



16. Plan détaillé de l'église de Peney. (Dessins B. Privati, G. Zoller, Fr. Plojoux, D. Burnand).

La part essentielle des recherches sur cette station a porté sur la description et le relevé des pieux. Ainsi en ont été dénombrés plus de 1620, dont certains ne sont conservés qu'au niveau de la pointe. Les seuls objets archéologiques visibles à même le sol appartiennent à l'âge du Bronze final.

10. Station des Eaux-Vives (Coord. 501/380/118.340, alt. 370 m).

Toujours dans la rade, il a été entrepris de relever les limites de la station des Eaux-Vives, en partie recouverte par la jetée. Cet établissement a fort souffert des travaux d'aménagements portuaires, il ne subsiste que quelques pieux plantés dans l'argile lacustre. Certains de ces bois, plus ou moins alignés, présentent des traces de taille et d'équarrissage attribuables à des outils de fer, leur origine est certainement historique mais leur fonction demeure inconnue.

L'intérêt des relevés effectués dans la rade de Genève est de pouvoir les comparer aux mesures prises par L. Blondel, lors de la sécheresse historique de l'hiver 1921. Cette comparaison est à l'honneur de L. Blondel et de ses collaborateurs de l'époque; si le relevé détaillé des pieux n'a pas atteint une précision suffisante pour y lire les plans des structures d'habitat, le contour des différentes stations

encore visibles en 1921 nous permet d'apprécier l'importance de l'érosion dans la rade au cours d'un peu plus de soixante ans. Il apparaît ainsi que certains sites observés par L. Blondel ont déjà disparu et que les autres sont soumis à la pression toujours plus forte de l'érosion. Une des conclusions qui ressort de ces observations, c'est la nécessité et l'urgence de poursuivre les recherches sur les derniers témoignages encore intacts des premières populations préhistoriques du Bassin lémanique (Communication de P. Corboud).

II. LES AUTRES COMMUNES

A. RIVE DROITE. SECTEUR RHÔNE-LAC

1. Satigny. Chapelle de Peney (Coord. 491.975/117.660, alt. 408 m).

Les travaux archéologiques précédant la restauration de la chapelle de Peney ont été entrepris sous la direction de M^{lle} B. Privati à partir du 1^{er} juin 1985 et se sont terminés le 15 novembre 1985³⁸.

17. Eglise de Peney. Vue intérieure.



Si les recherches de L. Blondel nous donnent une idée de l'importance historique du bourg et du château édifié par l'évêque Aymond de Grandson³⁹ au début du XIII^e siècle, peu de renseignements précis sur le développement du site avant cette époque sont à notre disposition. On ignore où se trouvait l'ancien château, de même que la topographie du village contemporain, dont L. Blondel pressentait l'existence, nous échappe. Les fouilles récentes ont cependant permis d'établir que la situation de l'église ancienne, évoquée par l'archéologue⁴⁰, ne semble pas avoir été au même emplacement que celle qui a été mise au jour et qui date probablement du XIII^e siècle. L'organisation du bourg semble donc avoir été différente de ce que l'on supposait⁴¹.

Les recherches ont montré que la chapelle actuelle, élevée au début du XVIII^e siècle, repose sur au moins deux constructions antérieures. Certaines visites pastorales, notamment celles de 1412 et 1481, témoignent d'ailleurs de l'existence d'un édifice de culte auquel diverses réparations sont apportées et dont le toit de la nef, au sud, était soutenu par des colonnes⁴².

La fondation du premier bâtiment présente des maçonneries bien appareillées, en grosses pierres de rivière; elles sont très massives et leur largeur atteint 1,60 m. Les vestiges restituent le plan rectangulaire d'un édifice de plus de 26 m de longueur dont les proportions et le mode de construction rappellent l'aspect de l'église d'Hermance, datée du XIII^e siècle (fig. 16).

A Peney, la situation de l'édifice primitif est proche de celle observée à Hermance et dans d'autres villeneuves puisque l'église semble s'appuyer contre l'angle sud-est d'une enceinte; toutefois la largeur de ces murs n'est pas supérieure à celle des autres fondations et il est difficile, dans l'état actuel des connaissances, d'affirmer que le chevet de l'église ainsi que son mur latéral constituent effectivement l'angle d'une enceinte, d'autant que le chœur du bâtiment paraît avoir été flanqué de chapelles, voire de tours. En effet, le mur de chevet se poursuit au sud, formant l'angle d'une construction dont les fondations sont liées au bâtiment principal; le mur ouest de cette construction, dont l'ouverture est d'un peu plus de 6,30 m, mesure 1,60 m de largeur et l'on ne peut distinguer, là aussi, de différence dans l'aspect des fondations.

A l'angle nord-est, le chevet se prolonge également par un mur dont le mortier est, à l'origine, identique à celui de l'église mais dont la largeur est un peu moins importante que les fondations du sanctuaire (1,54 m); il est possible que nous soyons en présence, de ce côté aussi, des vestiges d'une chapelle ou d'une tour. A nouveau, on peut supposer que cette fondation restitue la suite du tracé de l'enceinte dont il reste peu de chose dans cette zone en raison des perturbations apportées par les sépultures tardives.

Le chœur de cette église est rectangulaire et peu profond (4,50 m); il était probablement surélevé et séparé de la nef par une marche formée de dalles de molasse reposant sur

un radier de pierres de rivière. En avant de cette limite, contre le mur sud, deux bases en molasse, posées également sur des pierres, représentent sans doute les fondements de piliers rappelant celui évoqué dans la visite de 1481; leurs pendants n'ont toutefois pas été retrouvés de l'autre côté de la nef. Il pourrait donc aussi s'agir des supports d'une galerie.

La façade de l'édifice est en biais, son mortier n'est pas tout à fait identique à celui des autres maçonneries de l'église; au sud-ouest, elle vient s'appuyer contre le mur latéral sud du bâtiment qui se prolonge en une sorte de contrefort; il est possible que la façade primitive ait été plus en avant et qu'il s'agisse là d'une façade postérieure, correspondant aux réfections des XIV^e - XV^e siècles. A cette époque, le plan du bâtiment change peu mais il est certain que le mur d'enceinte n'est plus en fonction puisque deux gros contreforts sont installés aux angles nord-est et sud-est du chœur, sur la fondation du mur d'enceinte qui est rasé. Des chapelles latérales sont également ajoutées au nord et au sud de l'édifice.

Les sépultures, peu nombreuses, sont rassemblées dans la nef; les plus anciennes pourraient être datées du XIII^e siècle alors qu'une monnaie de 1585 a été découverte dans une tombe d'enfant tardive (fig. 17).

Les niveaux des sols de ces premiers édifices étaient situés beaucoup plus bas que le sol du dernier bâtiment du XVIII^e siècle. Il est probable que les dimensions de l'édifice de culte n'aient été réduites qu'au début de ce siècle; on sait en effet qu'en 1708, il est ruiné, trop grand et profond comme une cave. La décision de reconstruire est prise à ce moment-là par la Chambre des comptes⁴³, mais le chantier ne se terminera qu'après 1712⁴⁴.

Quelques vestiges antiques ont également été mis au jour; il s'agit de fosses situées près des murs latéraux nord et sud; ces fosses renfermaient des fragments de *tegulae* ainsi que des tessons d'époque romaine. Un segment de mur étroit, placé dans une autre orientation que l'édifice de culte et situé devant la façade de la chapelle actuelle, peut être daté du Bas-Empire ou du haut Moyen Age.

B. RIVE GAUCHE. SECTEUR ARVE-LAC

1. *Hermance. Hostellerie du Cerf. Habitation médiévale* (Coord. 507.860/128.650, alt. 376 m).

La restauration de l'ancienne Hostellerie du Cerf a été précédée en 1984 d'une analyse archéologique effectuée par M. J. Bujard. Deux maisons du Bourg-d'en-bas sont retrouvées contre l'enceinte nord dont nous avions étudié un segment dans la parcelle voisine en 1972⁴⁵.

L'analyse dendrochronologique fournie par le Laboratoire romand de Moudon place les piliers du rez-de-chaussée de l'une des habitations vers 1253⁴⁶. On a ainsi la preuve

que ces maisons sont construites très rapidement après la fondation de la villeneuve vers 1247.

Elles ont un plan très simple à salle unique au rez-de-chaussée, à laquelle on accédait de la rue par une porte ménagée sous l'escalier extérieur menant à l'étage, ce dernier était surmonté par de vastes combles.

A la fin du XIII^e ou au XIV^e siècle, les maisons voient leur surface doubler. On peut se demander si le parcellaire est entièrement réorganisé à cette époque ou si la présence de jardins privés a permis ces remaniements. Un incendie détruit ensuite les deux bâtiments, leur reconstruction peut être datée entre 1450 et 1460.

Sans entrer dans le détail de l'évolution architecturale qui sera bientôt présentée par M. J. Bujard, on peut relever l'intérêt d'une approche de ce genre qui nous offre une image du développement d'un bourg neuf. L'état de conservation des vestiges était d'autant plus surprenant que de multiples transformations sont intervenues de la fin du Moyen Age jusqu'à l'époque moderne.

2. *Meinier, Eglise Saint-Pierre* (Coord. 507.110/122.400, alt. 440 m).

La première mention de l'église de Meinier, ou Meynier, apparaît dans une bulle du pape Eugène III qui confirme en 1153 les possessions du monastère de Saint-Jean de Genève, dépendant de l'abbaye d'Ainay à Lyon⁴⁷. Dans le Pouillé du diocèse, au commencement du XIV^e siècle, Meinier fait partie du décanat d'Annemasse. Un projet de restauration de cette ancienne église nous a amenés à proposer une étude complète du monument et de ses abords. Le chantier de fouilles a débuté, sous la direction de M. J. Terrier, le 24 juin 1985 et s'est poursuivi sans interruption jusqu'à fin juin 1986⁴⁸. Les premiers résultats sont de grand intérêt et les traces de l'un des plus anciens sanctuaires de la campagne genevoise ont été reconnues.

Sous la sacristie, à plus de 2 m de profondeur, des fosses creusées dans le terrain de limon ont livré un matériel de *La Tène finale*. Des tessons de terrines carénées avec un pied annulaire bas étaient associés à un récipient de forme globulaire, constitué d'une argile à dégraissant grossier et décoré d'impressions à l'ongle sur la panse.

On peut envisager la présence d'une villa romaine dans le voisinage immédiat car de nombreux tessons de céramique sigillée ont été récoltés ainsi que le couronnement d'un autel antique, taillé dans du calcaire. A cette occupation du Haut-Empire appartient sans doute une canalisation en biais située également sous la sacristie. Une monnaie de l'empereur Constantin et des tessons de céramique sigillée à revêtement argileux sont les seuls témoins d'un éventuel établissement au IV^e siècle.



18. Meinier. Vue générale des fouilles de l'église.



19. Meinier. Tasses vernissées retrouvées dans les tombes du XVI^e siècle.

Au cours des périodes suivantes s'installe une *aire funéraire* à l'emplacement d'une petite butte et autour de celle-ci. Cet éperon de terre argileuse et de gravier s'avance dans une pente légère, marquée en certains endroits par un terrain plus limoneux. A l'origine, des sépultures importantes se trouvaient sur le monticule, car c'est là que l'on construira ensuite une église. Du côté méridional de ce lieu privilégié, en contrebas, ont été relevées les traces de plusieurs

trous de poteaux. A l'intérieur de ce que nous considérons comme un petit abri en bois et sur l'un de ses côtés, on a dégagé des tombes en sarcophages préparés dans des troncs évidés⁴⁹. Les fosses sont très profondes et de grandes dimensions. Quelques tessons de sigillée grise « paléochrétienne » à décor de palmettes confirment la datation de cet ensemble du V^e ou du début du VI^e siècle.

La première église peut être reconstituée en plan grâce à quelques segments d'une maçonnerie arasée et par la position des sépultures en coffres de dalles de grès molassique et de *tegulae*. L'abside est presque entièrement détruite; quatre pierres en signifient l'amorce au sud. Quant à la nef, ses proportions sont modestes (6,80 m par 5 m). Le type des tombes comme les états successifs des niveaux archéologiques permettent d'attribuer l'édifice au VI^e siècle.

La construction d'un chœur réduit intervient avant l'époque carolingienne; cette deuxième église conserve une nef de mêmes dimensions alors que le nouveau chevet, à trois pans à l'extérieur et semi-circulaire à l'intérieur, présente un plan particulier pour notre région. Avec une largeur et une profondeur de moins de 3 m, l'abside est la plus petite des alentours de Genève avec celle de l'église de Malval⁵⁰. Les chevets polygonaux sont assez rares dans le massif alpin, on les considère généralement comme archaïques, influencés par la tradition antique⁵¹. Les absides de Saint-Just à Lyon (VI^e siècle), de l'église d'Ardon en Valais (VI^e siècle), de Saint-Laurent d'Aoste (V^e siècle) sont plus développées; en revanche, l'architecture de quelques sanctuaires des Grisons est proche de notre exemple.

A l'est de l'église de Meinier, une dizaine de tombes occupent un espace parfaitement rectangulaire. Il pourrait s'agir éventuellement d'un enclos funéraire ou d'une petite construction cimetériale adossée au chœur à trois pans.

La façade de la troisième église est modifiée aux débuts des temps romans et son chœur est rebâti sur un plan quadrangulaire souvent attesté au XI^e siècle⁵². Les inhumations contemporaines sont concentrées à l'extérieur du monument, certaines d'entre elles seront bientôt abritées par des chapelles latérales.

L'église gothique est agrandie à la suite d'une reconstruction presque totale; son chœur rectangulaire est caractéristique, il a été élevé à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle⁵³. Plusieurs chapelles sont ensuite fondées le long du mur latéral sud. De nombreuses sépultures retrouvées à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment ont livré des tasses vernissées, posées près des pieds des défunts. Ces céramiques aux coloris et aux décors variés ont vraisemblablement été produites dans un atelier régional (fig. 18, 19).

Notons encore que le sanctuaire aujourd'hui conservé a été construit en 1722, date inscrite sur le clocher-porche. Cependant, la porte d'entrée en blocs appareillés et l'ouverture vers la sacristie appartiennent à une époque antérieure; malheureusement, il n'a pas été possible de retrouver les fondations de cet état de l'église de la fin du Moyen Âge.

3. *Pointe-à-la-Bise* (Coord. 503.850/122.000, alt. 370 m).

La prospection sous-lacustre, entre la Belotte et la Pointe-à-la-Bise, n'a livré que quelques pieux et fragments de céramique épars. Il semble que la faible profondeur des sites immergés de cette zone a contribué à en accélérer l'érosion.

4. *Station de la Belotte* (Coord. 503.720/121.230, alt. 370 m).

Sur la commune de Cologny, à l'extrémité du débarcadère de la Belotte, s'étend une station préhistorique recouverte de sédiments récents, sur une longueur de moins de 100 m, parallèlement à la rive. Les carottages réalisés dans ce secteur ont permis de délimiter la couche archéologique conservée sur le site; les quelques fragments de céramique récoltés appartiennent à l'âge du Bronze ancien.

C. RIVE GAUCHE. SECTEUR ARVE-RHÔNE

1. *Avusy. Sézegnin, Sur-le-Moulin. Habitat du Bas-Empire et du haut Moyen Age* (Coord. 490.400-500/11.150-200, alt. 440 m).

La poursuite de l'exploitation des gravières nous a conduits à intervenir près de la zone explorée de 1973 à 1982 afin de compléter l'étude de l'unité agricole mise au jour à côté de la nécropole⁵⁴. Le décapage d'une parcelle, à l'extrémité nord-est du site, a ainsi été surveillé, du 23 au 28 février 1984, par M^{lle} B. Privati et M. G. Zoller. Aucune trace de vestiges archéologiques n'a été repérée à cet endroit.

Quelques mois plus tard, du 18 septembre au 22 octobre 1984, le chemin communal qui reliait les vignes dominant la Laire à la route du Creux-de-Boisset devant être détruit, une nouvelle intervention a eu lieu. Il semble, en effet, qu'une partie de ce chemin soit assez ancienne puisqu'elle figure déjà sur un cadastre du début du XVIII^e siècle⁵⁵. Le tracé étudié recouvrait une fosse et la moitié d'un fond de cabane peu profond, légèrement désorienté par rapport au bâtiment principal dégagé en 1982. Cette situation permet de supposer qu'il a pu être séparé, à l'origine, de ce dernier par un passage déplacé au moment où l'on a perdu le souvenir de l'établissement.

De larges sondages ont également été pratiqués dans les parcelles voisines, à l'est et au nord, afin de tenter de retrouver les restes d'éventuels habitats ou installations artisanales. A notre demande, M. I. Hedley, du Laboratoire de pétrophysique de l'Université de Genève, a aussi effectué une prospection avec un gradiomètre. Ces opérations n'ont pas donné de résultat. Il est possible cependant que

des constructions aient été aménagées au nord-est de la nécropole, dans les terrains endommagés avant nos travaux, ou encore sur l'autre rive de la Laire⁵⁶.

2. *Bardonnex. Ramassage de surface* (Coord. 497.280/112.150, alt. 466 m; Coord. 496.650/112.150, alt. 450 m).

Sur le tracé de l'autoroute, un percuteur en quartzite et une pointe de flèche à pédoncules, en silex blond, ont été recueillis.

3. *Bernex. Vuillonex. Eglise Saint-Mathieu* (Coord. 495.125/115.325, alt. 427 m).

Le siège du décanat de Vuillonex a certainement joué un rôle important au début du Moyen Age. Les doyens de notre région collaboraient de manière suivie avec l'évêque aux XII^e et XIII^e siècles, mais une administration centralisée enlèvera plus tard une partie des prérogatives des huit doyennés ruraux⁵⁷. Une telle évolution est confirmée par les résultats archéologiques et par l'état d'abandon des bâtiments ecclésiastiques au début du XVI^e siècle⁵⁸.

L'agrandissement d'une zone industrielle sur le site de l'ancienne église Saint-Mathieu et de son hameau⁵⁹ a bouleversé par étapes le terrain. Quelques sépultures furent perturbées il y a une dizaine d'années et nous avons décidé d'intervenir à l'emplacement présumé du sanctuaire. Le chantier ouvert au début mars 1984 s'est organisé sous la responsabilité de M. G. Zoller; dès le 1^{er} mai, M. J. Terrier a repris la conduite des fouilles jusqu'au 7 décembre 1984⁶⁰. Le propriétaire M. G. Andruccioli, directeur de l'entreprise Stormatic, a beaucoup facilité notre tâche sur place et nous le remercions pour sa compréhension. Dans un parc pour véhicules a été signifié au sol le tracé d'une partie des murs découverts.

Les restes d'un premier établissement d'époque romaine ont été reconnus au nord-ouest de la parcelle étudiée. Le matériel retrouvé en stratigraphie peut être daté du I^{er} au IV^e siècle. C'est vraisemblablement au Bas-Empire que sont établies des constructions en bois dont les trous de poteaux s'étaient partiellement préservés. Des fosses remplies de terre mélangée à des tessons et des ossements d'animaux complètent notre information sur un habitat qu'il faut sans doute mettre en relation avec la nécropole de Creux d'Anières⁶¹ (fig. 20).

Au cours du haut Moyen Age sont bâties une église en bois et des annexes. La présence de nombreuses sépultures, orientées est-ouest, démontre les fonctions religieuses de l'édifice principal dont l'état de conservation est très médiocre. Une reconstitution approximative du plan peut être proposée grâce aux trous de poteaux distants de 2,80 m à 3,20 m; la longueur totale du premier sanctuaire serait ainsi de 12 m. Dans l'une des sépultures a été découverte une agrafe à double crochet d'un modèle que l'on date habi-

tuellement entre la fin du VI^e et le VIII^e siècle⁶². Des analyses C 14 de fragments de poteaux carbonisés fixent l'une des destructions de l'édifice en bois et des annexes vers 900 et 950.

A la fin de l'époque carolingienne, *un petit édifice* en pierre remplace le bâtiment en bois. L'oratoire a environ 9 m de longueur et 3 m de largeur, une abside sans épaulements le termine du côté oriental. Le cimetière contemporain se développe au sud.

L'église romane est plus large (4,50 m) car le mur latéral sud est déplacé au détriment de l'aire funéraire. Le chœur quadrangulaire est d'un type bien attesté dans la région⁶³. En un premier état, une clôture limite un large espace en avant de la façade. Bientôt, *une tour carrée* de 4,70 m de côté

est adossée contre l'enceinte, au sud-ouest d'une sorte de cour utilisée pour certaines inhumations. Cependant, la majorité des tombes sont rassemblées au nord et au sud du sanctuaire. Dans l'église et dans la tour sont ensuite creusées des fosses circulaires d'un diamètre de 1,30 m à 1,80 m et d'une profondeur de plus de 1 m. Ces fosses qui se multiplient jusqu'à la fin du XIII^e siècle rappellent celles identiques dégagées dans l'église de Confignon⁶⁴. Ces silos servaient de réserves au doyen qui dans l'exercice de sa tâche gérait le revenu agricole des propriétés ecclésiastiques (fig. 21-22).

Un bâtiment annexe s'appuie à la tour, il est établi en maçonnerie et en bois. Les remblais contenus dans les fosses creusées sous ce bâtiment se rattachent à la vie quoti-

20. Vuillonnex. Plan détaillé des fouilles. (Dessins J. Terrier, Fr. Plojoux).



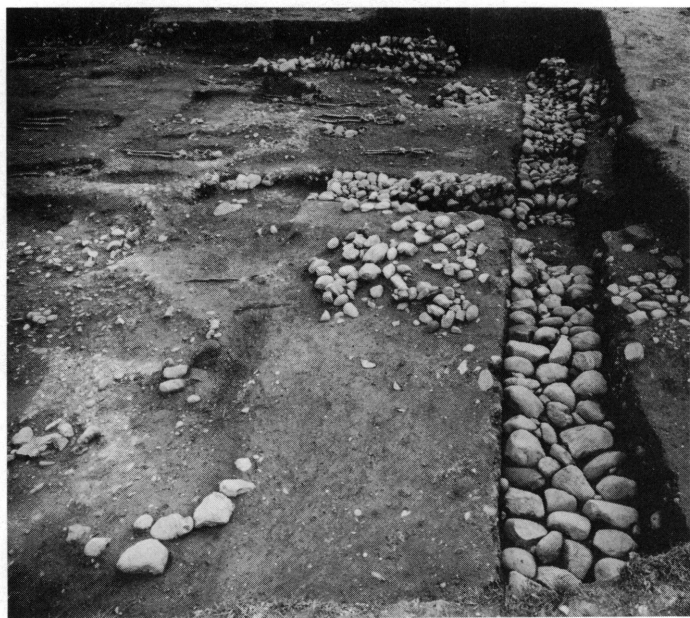


21. Vuillonnex. Vue générale du chantier de fouilles.

dienne: restes de cuisine, clés, monnaies et céramique. Cette phase de l'occupation est datée par les monnaies des XII^e et XIII^e siècles.

Une grande cave rectangulaire paraît être construite au nord de l'église après l'abandon des «fosses greniers», cet

22. Vuillonnex. Vestiges de la tour romane et de l'annexe nord.



aménagement ressemble à des locaux situés dans les maisons médiévales d'Hermance lors des agrandissements de la fin du XIII^e ou du XIV^e siècle (par exemple à l'Hostellerie du Cerf, habitation est). Les sépultures se multiplient devant la façade; à l'emplacement de la tour et de l'annexe, plusieurs centaines de squelettes ont été dégagés⁶⁵. Le site est délaissé après la Réforme, aucune inhumation n'est aménagée à partir de cette date.

4. Bernex. Chèvres. Ramassage de surface (Coord. 494.950/117.400, alt. 399 m).

Sur le chantier de l'autoroute de contournement, un percuteur (chopper) en quartzite a été trouvé à la surface du sol.

5. Veyrier. Tesson protohistoriques et romains (Coord. 503.120/113.360, alt. 425 m).

En surveillant les terrassements pour un nouvel immeuble au chemin Sous-Balme à Veyrier, M. D. Baudais a découvert quelques tessons d'époque protohistorique et du Haut-Empire (II^e et III^e siècles après J.-C.). Du matériel semblable avait été retrouvé dans le voisinage au lieu dit «Les Paris» en 1942⁶⁶.

- ¹ M. A. Peillex a pris la responsabilité du chantier en collaboration avec M^{mes} I. Cervi, B. Perréard, Fr. Plojoux, I. Plan, B. Privati, M.-J. Mühlethaler et MM. G. Deuber, D. Burnand, M.-A. Haldimann, G. Zoller. L'anthropologue Ch. Simon, accompagné de M. G. Widmer, a suivi le dégagement des sépultures. Les relevés photographiques sont dus à M^{me} M. Delley et M. J.-B. Sevette. M. L. Chaix, archéozoologue, a étudié les ossements d'animaux retrouvés dans la boucherie.
- ² Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982 et 1983*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXII, 1984, pp. 44-48; L. BLONDEL, *De la citadelle gauloise au forum romain*, dans: *Genava*, t. XIX, 1941, pp. 98-105.
- ³ Les travaux de restauration ont été effectués par M. H. Durand, du Laboratoire du Musée d'art et d'histoire de Genève.
- ⁴ Une conférence de presse a été organisée le 8 novembre 1984, six jours après la découverte du trésor. Elle a été présidée par M. Ch. Grobet, conseiller d'Etat. L'exposition des monnaies au Musée d'art et d'histoire: *Objet du mois, le trésor monétaire de la Cathédrale Saint-Pierre* s'est déroulée de mai à septembre 1985.
- ⁵ Ch. BONNET, *Les origines du groupe épiscopal de Genève*, dans: *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (CRAI)*, juillet-octobre 1981, Paris, 1982, p. 418.
- ⁶ Ch. BONNET, *Chronique 1980 et 1981*, dans: *Genava*, n.s., t. XXX, 1982, p. 8.
- ⁷ Ch. BONNET, *Développement urbain et topographie chrétienne de Genève*, dans: *CRAI*, avril-juin 1985, Paris, 1985, pp. 323-338.
- ⁸ J.-L. ODOUZE, *L'église paléochrétienne de Chassey-les-Montbozon (Haute-Saône)*, dans: *Actes du Congrès national des Sociétés savantes (Besançon)*, 1974, 1977, pp. 43-53; *Chassey-les-Montbozon, Informations archéologiques*, dans: *Gallia*, t. XXX, fasc. 2, 1972, pp. 424-426.
- ⁹ J. AUDY et R. RIQUET, *La Basilique cimetériale de Montferrand (Aude), Contribution à l'étude du peuplement des grandes invasions en Gaule*, dans: *CRAI*, Paris, 1961, pp. 185-202; voir aussi: *Montferrand*, dans: *Gallia*, t. XVII, 1959, pp. 455-457.
- ¹⁰ Ch. BONNET, *Développement urbain...*, p. 330.
- ¹¹ J.-F. REYNAUD, *Lugdunum Christianum, Lyon du IV^e au VIII^e siècle, Topographie, nécropoles et édifices religieux*, Manuscrit d'une thèse de doctorat d'état soutenue à l'Université de Paris IV – Sorbonne, Lyon, 1986, pp. 181-188.
- ¹² J.-F. REYNAUD, *op. cit.*, pp. 181-188.
- ¹³ R. SCHNYDER, *Kunst und Kunsthandwerk*, dans: *Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, Das Frühmittelalter*, Bd. VI, Bâle, 1979, p. 168 (Saint-Maurice, Vs; Baulmes, Vd; Romainmôtier, Vd).
- ¹⁴ Recherches menées avec l'aide de MM. M.-A. Haldimann et G. Zoller.
- ¹⁵ Ch. BONNET, *Chronique 1982 et 1983*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXII, 1984, pp. 51-53.
- ¹⁶ F. SORET, *Lettre aux membres de la Société d'histoire et d'archéologie sur les enfouissements monétaires de Genève et de ses environs*, dans: *MDG*, t. I, 1841, p. 250.
- ¹⁷ M^{mes} M.-J. Mühlethaler, I. Plan, Fr. Plojoux et MM. D. Burnand, G. Deuber, S. Mhd. Ahmed, J. Terrier, G. Zoller ont participé à ces travaux.
- ¹⁸ L. BLONDEL, *Chronique 1923*, dans: *Genava*, t. II, 1924, pp. 83-90; *L'enceinte romaine de Genève*, dans: *Genava*, t. II, 1924, pp. 125-126; *Chronique archéologique pour 1947*, dans: *Genava*, t. XXVI, 1948, pp. 17-26.
- ¹⁹ L. BLONDEL, *Chronique 1923, op. cit.*, pp. 84-86.
- ²⁰ A. DESBAT, *Vases à médaillons d'applique des fouilles récentes de Lyon*, dans: *FIGLINA*, Documents du laboratoire de céramologie de Lyon, n^{os} 5-6, 1980-1981, Lyon, 1982.
- ²¹ D. van BERCHEM, *La promotion de Genève au rang de cité*, dans: *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. XVII, 1^{re} livr., Genève, 1982, pp. 9-11.
- ²² J.-F. REYNAUD, *op. cit.*, Groupe cathédral, annexe, p. 1, planches, 3/9 - 3/12.
- ²³ Les résultats de cette étude seront proposés comme mémoire de licence. Voir aussi: M.-R. SAUTER, *Chronique en 1976 et 1977*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVI, 1978, pp. 86-89.
- ²⁴ Les travaux ont été menés sur le terrain par MM. M.-A. Haldimann et G. Zoller.
- ²⁵ M.-R. SAUTER et A. GALLAY, *Fouilles gallo-romaines de la rue Etienne-Dumont à Genève. I. Données stratigraphiques*, dans: *Genava*, n.s., XI, 1963, pp. 51-79.
- ²⁶ M.-R. SAUTER, *Chronique 1970-1971*, pp. 88-89.
- ²⁷ D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, dans: *Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IX, Genève, 1981, pp. 280-282.
- ²⁸ Il s'agit de M^{lle} M.-J. Mühlethaler, M. D. Burnand.
- ²⁹ Analyse de M^{me} M. Mas, collaboratrice scientifique au Laboratoire du Musée d'art et d'histoire de Genève. Lettre du 20 juin 1984.
- ³⁰ TL Laboratory – Archaeology Department Durham University. Renseignements fournis par M. Iain Watson, lettre du 5 novembre 1984.
- ³¹ I.G. HEDLEY, J.-J. WAGNER, *Rapport préliminaire du 25 juillet 1984*, Département de minéralogie de l'Université de Genève.
- ³² Les travaux sur le terrain se sont déroulés au cours de l'année 1984 et surtout de mars à juin 1985. MM. D. Burnand, A. Peillex, G. Zoller ont participé à l'intervention.
- ³³ G. DEUBER, *Au pied du Collège: Le bastion de Saint-Antoine*, dans: *Annales du Collège Calvin*, n.s., 44^e année, 1985, pp. 139-149.
- ³⁴ Ch. et A. ORCEL, *Rapport LRD 4/R 1307* (lettre du 14 juin 1984).
- ³⁵ L. BLONDEL, *Le port gallo-romain de Genève*, dans: *Genava*, t. III, 1925, pp. 85-104.
- ³⁶ L. BLONDEL, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, dans: *Cahiers de préhistoire et d'archéologie*, III, Genève-Nyon, 1946, p. 18, Pl. I.
- ³⁷ Ch. et A. ORCEL, *Rapport LRD 6/R 1613* (lettre du 22 janvier 1986).
- ³⁸ M^{me} Fr. Plojoux et M. G. Zoller ont suivi le chantier et relevé les vestiges. M. J.-B. Sevette s'est occupé de la couverture photographique. M. O. Labarthe nous a fourni une notice historique.
- ³⁹ L. BLONDEL, *Château et bourg de Peney*, dans: *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, MDG, série in-4^o, 7, 1956, p. 38.
- ⁴⁰ L. BLONDEL, *op. cit.*, p. 40.
- ⁴¹ Voir, pour l'étude du Bourg, l'hypothèse de P. Bertrand: P. BERTRAND, *Inventaire des monuments et des sites classés dans le canton de Genève*, 109. Satigny: Ruines du château de Peney, dans: *Genava*, n.s., t. V, 1957, p. 73 ainsi que la porte-tour étudiée par Blondel: L. BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1941 et 1942, Peney*, dans: *Genava*, t. XXI, 1943, pp. 47-48.
- ⁴² Visite de 1481. Il n'est question, en fait que d'une colonne.
- ⁴³ Finances, A. vol. 11 – fol. 153v, 13 juin 1708.
- ⁴⁴ La date d'abattage des bois de la toiture paraît intervenir en automne/hiver, 1711/1712.
- ⁴⁵ Ch. et A. ORCEL, *Rapport LRD 6/R 1461* (lettre du 17 avril 1986).
- ⁴⁶ Ch. BONNET, *L'église Saint-Georges et l'ancien bourg d'Hermance*, dans: *Genava*, n.s., t. XXI, 1973, pp. 20-24.
- ⁴⁷ Ch. et A. ORCEL, *Rapports LRD 6/R 1285 et R 1285 B* (lettre du 5 mai 1986).
- ⁴⁸ REGESTE GENEVOIS, n^o 331.
- ⁴⁹ M^{lles} N. Demole, S. Dériaz et M. M. Martignago ont participé aux travaux de fouilles alors que M^{lle} M. Delley et M. J.-B. Sevette avaient la responsabilité des relevés photographiques. MM. Ch. Simon et G. Widmer ont suivi le dégagement des sépultures et ont prélevé les ossements.
- ⁵⁰ Pour une construction de ce genre, voir: B. PRIVATI, *La nécropole de Sézéglin (IV^e - VIII^e siècle)*, dans: *MDG*, t. X, Genève, 1983, pp. 61-64.
- ⁵¹ Ch. BONNET, *L'ancienne église de Collonge*, dans: *Genava*, n.s., t. XX, 1972, pp. 165-167.
- ⁵² P. VERZONE, *Le absidi poligonali del IV e V secolo*, dans: *Art du Haut Moyen Age dans la région alpine*, Olten et Lausanne, 1954, pp. 35-40.
- ⁵³ Ch. BONNET, *L'église de Jussy*, dans: *Genava*, n.s., t. XXV, 1977, pp. 33-34.
- ⁵⁴ Ch. BONNET, *L'ancienne église de Collonge...*, pp. 165-167.
- ⁵⁵ B. PRIVATI, *Sézéglin GE: Une unité agricole du Haut Moyen Age*, dans: *Archéologie Suisse*, 9-1986/1, pp. 9-19.
- ⁵⁶ Cadastre D53.
- ⁵⁷ Signalons la parution d'une intéressante contribution à l'étude de la faune du site de Sézéglin: I. VOSER, *La faune de l'habitat de Sézéglin (Genève-Suisse), (IV^e au VIII^e siècle après J.-C.)*, (Campagnes 1974 et 1982), dans: *Arch. Sc. Genève*, 1985, vol. 38, fasc. 1, pp. 3-21.

⁵⁷ L. BINZ, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève, 1378-1450*, dans: MDG, t. XLVI, Genève, 1973, pp. 100-101. REGESTE GENEVOIS, n° 1568.

⁵⁸ AEG, Evêché, visites, vol. IV, f. 495 v (17.11.1518).

⁵⁹ Ch. BONNET, *Chronique 1980 et 1981*, dans: *Genava*, n.s., t. XXX, 1982, p. 24, 3.

⁶⁰ M^{me} Fr. Plojoux, M. J.-B. Sevette et de jeunes étudiants nous ont aidés sur ce chantier.

⁶¹ D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève, De La Tène finale au Royaume burgonde*, dans: MDG, t. IX, 1981, p. 111.

⁶² Pour la région voir: *Catalogue de l'exposition des Burgondes à Bayard, mille ans de Moyen Age*, Grenoble, 1981, notices 151 à 163 par M. M. COLARDELLE, pp. 80-82.

⁶³ Ch. BONNET, *L'église de Jussy*, dans: *Genava*, n.s., t. XXV, 1977, pp. 32-34.

⁶⁴ Ch. BONNET, *Chronique 1982 et 1983*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXII, 1984, p. 59.

⁶⁵ Comme à l'habitude, le matériel osseux est pris en charge par le Département d'anthropologie de l'Université de Genève sous la responsabilité de M. Ch. Simon.

⁶⁶ L. BLONDEL, *Chronique en 1941 et 1942*, dans: *Genava*, t. 21, 1943, pp. 34-35.

Crédit photographique:

Louise Decoppet, Genève: fig. 1

Monique Delley, Genève: fig. 7 à 9, 18

Jean-Baptiste Sevette, Genève: fig. 4 à 6, 11, 13, 14, 17, 19, 21, 22